

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants	Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants	Conseillers présents : 93 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 5 Absent(s) excusé(s) : 5 Absent(s) : 1
--	--	--

Date de convocation : 8 décembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 14 décembre 2020,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2020-12-14-CC-25 :

Rapport annuel 2019 - Délégation de Service Public pour le transport urbain de voyageurs.

Rapporteur : Madame Béatrice AGAMENNONE

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1411-3,
VU le Code de la Commande Publique, et notamment son article L. 3131-5,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 17 octobre 2011 portant délégation de service public pour l'exploitation de services de transport public urbain et de transport des personnes à mobilité réduite de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole à la société Keolis SA pour une durée de 12 ans en régie intéressée à compter du 1^{er} janvier 2012,
VU le rapport du délégataire chargé du transport urbain de voyageurs et du transport des personnes à mobilité réduite présenté pour l'exercice 2019 dont une synthèse est annexée à la présente délibération,
VU l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 3 décembre 2020,

PREND ACTE du rapport du délégataire chargé du transport urbain de voyageurs présenté pour l'exercice 2019, lequel a été mis à disposition des élus et dont une synthèse est jointe à la présente délibération.

Pour extrait conforme
Metz, le 15 décembre 2020
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT



Délégation de Service Public
TRANSPORT PUBLIC URBAIN
et TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES A MOBILITE REDUITE
Synthèse du rapport annuel
en application de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales
Exercice 2019

"Toutes les informations fournies dans le présent rapport sont issues de plusieurs documents mis à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".

TRANSPORT TAMM



Tableau de bord - Délégations de Service Public

Service : Direction Organisation, Méthodes, Contrôle de Gestion, Evaluation Année : 2019 Service gestionnaire : Pôle Mobilité Transport		Code délégation : M_TAMM	Date : 20 juillet 2020 Politique publique : Améliorer la qualité de vie Domaine d'activité : Transport urbain
Transport urbain			

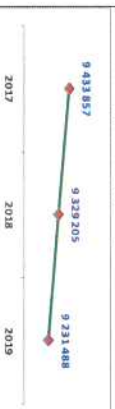
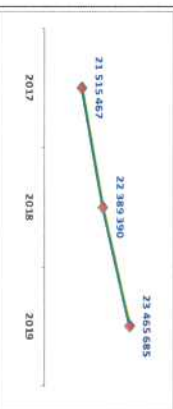
Etablissement
 Situé à : 10 rue des Incendians Joba CS 30009 57063 METZ Cedex 2
 Nature du contrat : Régie intéressée
 Signé le : 01/01/2012
 Avec effet au : 01/01/2012
 Échéance : 31/12/2023
 Durée : 12 ans

INDICATEURS

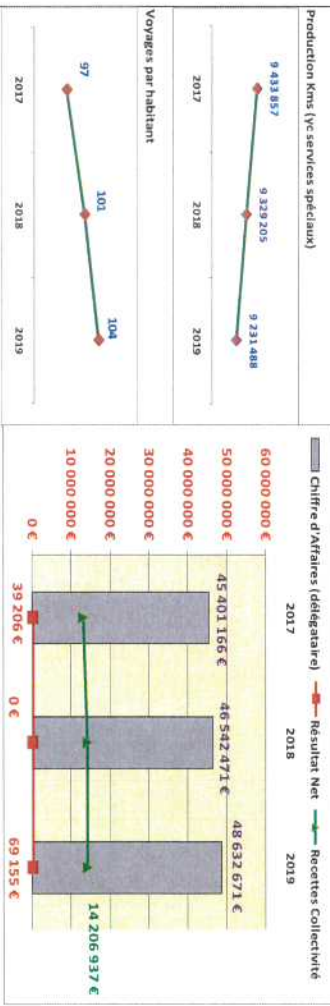
◆ Activité

Éléments Financiers (En euros)

	2017	2018	2019
Chiffre d'Affaires (déléataire)	45 401 166 €	46 542 471 €	48 632 671 €
Résultat Net	39 206 €	0 €	69 155 €
Recettes Collectivité	13 044 126 €	14 111 241 €	14 206 937 €
Production Kms (Yc services spéciaux)	9 433 857	9 329 205	9 231 488
Fréquentation en nb de validations (Yc services spéciaux)	21 515 467	22 389 390	23 465 685



Exploitant : SAEMM TAMM	
Raison sociale : SAEMM	10 rue des Incendians Joba CS 30009 57063 METZ Cedex 2
Forme juridique : SAEMM	Capital : 2 000 000 €
Adresse : 10 rue des Incendians Joba CS 30009 57063 METZ Cedex 2	Société dédiée : OUI
Capital : 2 000 000 €	Société Mère : KTOULIS



1. COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION (en € HT)

<i>Compte de résultat de la délégation</i>				
Délégation :	Année		2019	
Transport urbain	2018	2019	Ecart en €	Ecart en % 2019-2018
Produits d'exploitation				
Production vendue de biens/vente de marchandise	5 243	6 169	926	18%
Production vendue de services	46 537 228	48 626 502	2 089 274	4%
Autres Produits et reprises	3 900 221	4 094 185	193 964	5%
Total Produits d'exploitation	50 442 692	52 726 856	2 284 164	5%
Charges d'exploitation				
Achats, Serv Ext et autres	20 520 005	20 974 125	454 120	2%
Charges de personnel	24 054 859	24 321 197	266 338	1%
Impôts, taxes et versements assimilés	1 748 855	1 639 864	- 108 991	-6%
Dotations aux amortissements	2 198 698	2 494 591	295 893	13%
Dotations aux provisions	2 390 412	1 750 120	- 640 292	-27%
Autres charges	56 486	63 087	6 601	12%
Total Charges d'exploitation	50 969 315	51 242 984	273 669	1%
Résultat d'exploitation	- 526 622	1 483 871	2 010 493	
Excédent Brut d'Exploitation	218 753	1 697 486	1 478 733	676%
Résultat financier	- 387 379	- 333 690	53 689	-14%
Résultat exceptionnel	252 355	273 650	21 295	8%
Participation des salariés	36 136	453 413	417 277	1155%
Impôts bénéfice	- 697 782	901 263	1 599 045	
Résultat net	-	69 155	69 155	

2. ANALYSE FINANCIERE**2.1 – Le compte d'exploitation des TAMM***(Données issues des comptes annuels TAMM, du rapport des commissaires aux comptes et des échanges avec TAMM)***Les produits d'exploitation**

Ils sont constitués des recettes d'activité propres aux TAMM, de la rémunération R1 versée par Metz Métropole et des transferts de charges et autres produits.

LES PRODUITS D'EXPLOITATION	2018	2019	Ecart en € 2019/2018	Variation 2019/2018
Détail des recettes d'activité :	766 592	781 149	14 557	2%
Amendes	123 736	155 521	31 785	26%
Produits activités annexes (Publicité sur les bus)	210 000	200 000	-10 000	-5%
Vente de titre légitimation	328 577	325 624	-2 953	-1%
Location Velomet	15 107	14 890	-217	-1%
Services spéciaux et occasionnels	48 576	51 373	2 797	6%
Ventes diverses	40 596	33 741	-6 855	-17%
Rémunération du délégataire (hors CICE)	45 775 879	47 851 522	2 075 643	5%
Autres produits et reprises :	3 900 221	4 094 185	193 964	5%
Transfert de charges (cf élément 15 du rapport CAC)	3 699 892	3 713 536	13 644	0,4%
Reprises sur amortissements et provisions	60 754	228 149	167 395	276%
Remb de frais lié à la perception des recettes	139 575	152 500	12 925	9%
TOTAL	50 442 692	52 726 856	2 284 164	4,5%

Source : TAMM, rapport du CAC

Les produits d'exploitation augmentent de 2,3 M€ soit + 4,5 % par rapport à 2018 dont 2 M€ issus de l'augmentation de la rémunération du délégataire.

→ L'augmentation de la fréquentation (+4% soit + 1 million de validations en 2019) entraîne une augmentation de la rémunération variable du délégataire.

L'augmentation du coefficient d'indexation de la rémunération fixe, qui est passé de 1,104 à 1,115 en 2019 explique également cette augmentation.

→ Détail des transferts de charges : Ces transferts de charges correspondent à des remboursements provenant de l'Etat, des assurances ou d'autres organismes et de la valorisation des prestations accordées en nature. Concernant les remboursements provenant de Metz Métropole, il s'agit des "Autres charges d'exploitation" inscrites dans le tableau suivant et correspondant au financement de l'investissement prévu par le contrat de DSP.

TRANSFERTS DE CHARGES	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019	en %
Salaires	121 279	280 806	39 398	102 991	63 593	161%
Formation	168 000	173 760	162 544	63 089	-99 455	-61%
Remboursements sinistres	266 528	75 974	74 278	89 511	15 233	21%
Remboursement TIPP	370 184	461 860	661 538	664 623	3 085	0,5%
Autres charges d'exploitation	2 117 052	2 584 091	2 752 491	2 724 601	-27 890	-1%
Prestations avantages en nature	7 060	10 251	9 643	68 721	59 078	613%
Total	3 050 103	3 586 742	3 699 892	3 713 536	13 644	0,4%

Les transferts de charges "Salaires" : il s'agit principalement de remboursements d'indemnités de départ à la retraite (83 k€). En 2018, aucun remboursement n'avait été réclamé au fonds de retraite, d'où l'augmentation observée en 2019.

Les transferts de charges concernant la formation ont fortement diminué : le dispositif d'aides à la formation a été réformé en 2018, diminuant les remboursements reçus par les TAMM (seules les formations dites "obligatoires" sont désormais remboursées).

Les transferts de charges "TIPP" correspondent aux remboursements de la Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers.

Les transferts de charges "Remboursements sinistres" correspondent aux remboursements versés par les assurances.

Les transferts de charges "Autres charges d'exploitation" correspondent aux remboursements, par Metz Métropole, du financement des investissements, (prévu par le contrat de DSP) :

- ✓ Rémunération C1 : financement du système billettique : 774 328 €
- ✓ Rémunération C2 : financement du système SAEIV : 667 053 €
- ✓ Rémunération C3 : financement du matériel roulant : 1 245 356 €
- ✓ Rémunération C4 : financement des investissements non prévus : 37 864 €

Les "Prestations avantages en nature" correspondent à la valorisation des cartes de libre circulation pour les salariés et à l'achat de cartes cadeaux pour l'ensemble des salariés pour un montant d'environ 59 k€.

Les charges d'exploitation**Les charges de personnel (24 321 197 M€)**

Les effectifs des TAMM comptent 482 ETP en moyenne sur l'année 2019 soit un effectif stable par rapport à 2018.

Les effectifs de conduite sont en augmentation (+ 6 agents au 31 décembre 2019).

Les charges de personnel sont en augmentation de 266 k€ par rapport à 2018.

Le gazole (3 669 307 €)

Le gazole représente une charge annuelle de 3,67 M€, en progression de 18 k€ par rapport à 2018.

Les services extérieurs dont la viabilité hivernale, les assurances, les maintenances informatiques ... (2 824 660 €)

Ils représentent 2,8 M€ et sont en progression de +103 k€ (+4%) par rapport à 2018. Les coûts d'entretien et de réparation du matériel d'exploitation sous-traité sont supérieurs au budget.

Evolution du coût des prestations confiées à KEOLIS, ses filiales et TRANSDEV

Evolution du coût de la sous-traitance €HT <i>(Source : rapport commissaires aux comptes)</i>	2016	2017	2018	2019
Exploitation des parkings P+R	180 618	146 175	144 222	146 043
Centre de relation Clientèle	251 943	236 426	265 580	266 739
Mise à disposition de personnel	431 582	489 186	401 304	496 844
Assistance technique	865 395	932 618	930 431	970 356
Audit énergétique		4 680		
Assistance maîtrise d'ouvrage PVO	34 606			
Mise à disposition d'applications informatiques	1 702	1 466	18 634	12 518
Enquête comptage fréquentation trains	5 213			
Sous-traitance lignes	7 813 035	7 748 234	7 990 755	6 143 974
Coût total sous-traitance	9 584 093	9 558 785	9 750 926	8 036 474

Le coût de la sous-traitance des lignes diminue en 2019 grâce au renouvellement des marchés portés par les TAMM.

Les autres services extérieurs (3 167 336 €)

Il s'agit essentiellement des honoraires, de l'assistance technique et de prestations d'experts KEOLIS (hors assistance technique). Ces services représentent 3,2 M€ et ont augmenté de 188 k€ (+ 6 %), essentiellement pour des frais de mise à disposition de personnel.

Les dotations de l'année 2019 (4 244 711 €)

Il s'agit des dotations aux amortissements sur immobilisations (2,5 M€), des dotations aux provisions pour risques et charges (1,7 M€) dont une provision pour GER¹ de 1,6 M€ (remplacement des batteries et remplacement des chaînes de traction électrique des BHNS) et d'une provision sur actif circulant de 58 k€.

Le solde constitué au titre des provisions pour risques et charges au 31/12/2019 s'élève à 6 753 131 €.

Les autres charges**L'impôt sur les bénéfices et les participations**

La participation des salariés aux résultats de l'entreprise : 453 413€ (36 136 € en 2018)

Impôt sur les bénéfices : 901 263 €

CICE : 858 391€ en 2018, ce crédit d'impôt était reversé en totalité à Metz Métropole, en 2019 il est remplacé par un allègement de charges sociales dont le montant, toujours reversé à Metz Métropole, s'élève à 870 338 €.

Crédit d'impôt apprentissage : 6 533 € (7 733€ en 2018)

Le montant total des produits est de 53,3 M€ en 2019. Il était de 50,7 M€ en 2018.

Le montant total des charges est de 53,2 M€ en 2019. Il était de 50,7 M€ en 2018

Le résultat de l'année 2019 est de 69 155 €. Il était à l'équilibre (0€) en 2018.

¹ Gros entretien et grandes révisions

2.2 – Les éléments financiers suivis en dehors du compte d'exploitation des TAMM

(Source Comptes administratifs Metz Métropole – Logiciel SEDIT Finances)

- Evolution des recettes reversées à Metz Métropole (abonnements, achats de tickets ...)

Années	2016	2017	2018	2019
Recettes collectivité en €HT	12 111 637	13 659 930	14 111 241	14 206 937
<i>Variations</i>	+ 507 734€ 4.4%	+ 1 548 293 12.8%	+451 311 3.3%	+ 95 696 + 1 %

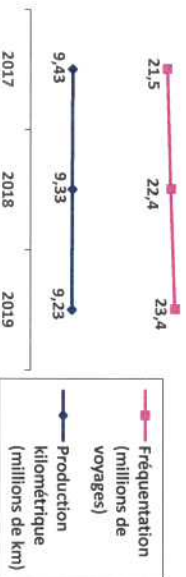
- Abondement du budget général Metz Métropole au budget annexe Transport

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Montant	0 €	0 €	6 302 954 €	3 356 000 €	2 600 000 €	0 €	0 €	0 €

En 2019, le budget principal de Metz Métropole n'a pas abondé le budget annexe dédié au transport public.

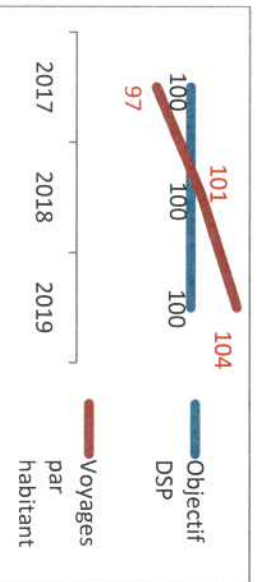
3. ANALYSE DE L'ACTIVITE 2019

❖ Evolution de la fréquentation et de l'offre kilométrique.



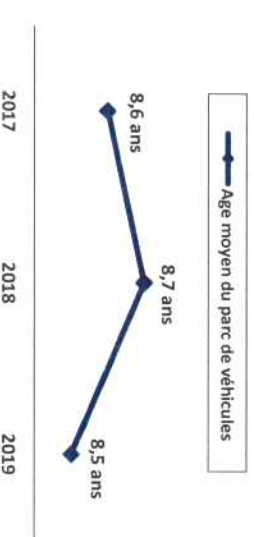
Source : rapports annuels du délégataire

❖ Evolution du nombre de voyages par habitant.



Source : rapports annuels du délégataire

❖ Age moyen du parc de véhicules.



Source : rapports annuels du délégataire

➤ 2019 : plus de 23 millions de voyageurs dépassant l'objectif initial de la DSP.

L'exercice 2019 constitue le 8^e exercice de la délégation. Il a été impacté par plusieurs événements marquants notamment :

- L'acquisition de 2 minibus électriques BOLLORÉ permettant d'effectuer la desserte de la Navette de centre-ville (N83 CITY) et de 3 bus standards et 2 bus articulés,

- La suppression des antennes de la L5 sur la partie ouest de la LANE avec la mise en place d'un terminus unique à Maison neuve et des navettes de rabattement en provenance des communes de Lessy, Châtel-Saint-Germain, Jussy et Sainte-Ruffine ;

- Le lancement d'une consultation dans le cadre d'un marché à procédure adaptée visant le renouvellement du site internet, de la boutique en ligne et de l'application mobile du réseau ;

- La validation par Metz Métropole d'un nouveau plan de renouvellement de matériel roulant de 2020 à 2022, devant permettre d'accroître la capacité de transport sur le réseau à compter de la rentrée 2020

➤ Fréquentation + 4%

La fréquentation passe de 22,4 à 23,4 millions de validations (soit + 1 092 250 validations / 2018). Le nombre de voyages par habitant continue d'augmenter et atteint 104 voyages par an.

La fréquentation des lignes METTIS continue de croître (+ 4,81 %) malgré la saturation des lignes aux heures de pointe. La répartition des voyages reste stable sur le réseau.

➤ Utilisation des titres de transport

Les abonnements continuent de progresser, ils représentent 71,5 % de l'usage des titres de transport (70,7% en 2018) et les titres à voyages représentent 28,5%.

La structure de la gamme tarifaire : introduction du pass famille à 5 €

➤ Une légère diminution de la production kilométrique (-1,05%)

Le nombre total de kilomètres produits en 2019 s'élève à 9 231 488 km, soit -1,05 % par rapport à 2018 (soit - 97 717 km). La part de sous-traitance (2 390 103 km) représente 26 % de la production totale (27 % en 2018).

➤ Le SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et l'Information Voyageur), la Billettique et le système radio

Le déploiement du SAEIV est toujours en cours en 2019. Les données statistiques ne sont toujours pas disponibles de manière fiable sous environnement BO. Cette situation met TMM en difficulté, notamment vis-à-vis de Metz Métropole pour ce qui concerne les données de fiabilité qui doivent servir de base au calcul du bonus qualité et qui ne sont à ce jour toujours pas fonctionnelles.

Afin de pallier l'obsolescence des PC KUBE et des lecteurs et pin-pad bancaires des DAT, une commande a été passée auprès de Conduent pour renouveler ces matériels sur l'ensemble des DAT en station (80 équipements).

Des évolutions logicielles, nécessaires pour intégrer ces nouveaux équipements ont été réalisées en 2019. Le personnel de la maintenance a été formé. L'ensemble des matériels sera livré début 2020 pour un déploiement finalisé en septembre 2020.

Des lecteurs bancaires permettant d'utiliser la fonctionnalité « sans contact » ont été déployés à l'Espace Mobilité fin 2019.

Une commande de rapport d'obsolescence matérielle sera à envisager fin 2020, début 2021 auprès de Conduent pour traiter l'obsolescence des machines de vente de l'espace mobilité.

Le système de radio, désormais en full IP, s'est révélé fiable sur l'ensemble de l'année 2019.

Par ailleurs, le matériel installé sur les antennes relais vieillit et commence à nécessiter des opérations de maintenance curative régulières. Un renouvellement de cette partie de l'infrastructure sera à envisager. Cette opération aura également un coût significatif (probablement aux alentours de 100 k€).

➤ **La qualité de service**

La DSP dispose de tout un arsenal permettant de mesurer et récompenser ou sanctionner (Bonus/Malus) l'atteinte des objectifs de qualité de service fixés. Le Bonus potentiel 2019 est de 990 k€ et les TAMM ont perçu 605 k€. Les principaux points pénalisants sont la propreté des BHNS et des bus, la ponctualité des bus et BHNS, la gestion de la relation client avec les TAD, la gestion des réservations Accellis ainsi que le taux de fraude (8 %).

➤ **Sécurité**

Au cours de l'année 2019, les actions de médiations et de prévention avec les associations de quartier se sont poursuivies ainsi que les contrôles hebdomadaires avec la police. Des interventions ont également été effectuées dans les collèges et lycées à la suite des signalements des conducteurs concernant des incivilités

Il y a eu 15 859 message "Fraude" émis par les conducteurs signalant une suspicion de fraude, 108 messages "perturbateurs de 1 à 3" et 20 messages "perturbateurs 4 et plus" pour informer le PCC d'un danger éventuel.

19 arrêts de travail ont été générés par les 61 incidents enregistrés représentant au total 656 jours d'AT.

➤ **Le parc**

En 2019, la société a intégré 3 nouveaux bus standards, 2 bus articulés et 2 minibus électriques.

➤ **Les investissements réalisés en 2019**

- Logiciels informatique : 26 k€
- Installation, aménagement, agencement : 8 k€
- Matériel & outillage industriel : 41k€
- Agencement, aménagements divers : 31 k€
- Matériel de transport Bus : 1 616 k€
- Matériel informatique : 606 k€
- Matériel de transport Services : 22 k€

➤ **Les parkings relais**

La gestion des 3 parkings relais a été confiée à EFFIA Stationnement à compter du 1^{er} janvier 2018 et pour une durée de 2 ans. La fréquentation annuelle des 3 P+R est de 90 448 validations, soit une fréquentation stable par rapport à 2018 (90 266 validations).

➤ **Impact des grèves**

Les TAMM indiquent que deux mouvements de grèves, les 24/09/19 et 05/12/19, ont généré une perte de 13 540 kms non effectués.

Quelques éléments du bilan social

➤ En 2019, les TAMM comptent 482 ETP en moyenne soit un effectif stable depuis 2018.

➤ Le taux d'absentéisme est en augmentation à 10,94 % (9,93 % en 2018).

Nb jours	2017	2018	2019
Total *	10 163	10 253	11 276
Maladie courte durée	6 364	7 063	7 394
Accident travail	908	944	1 175
Agresion	760	711	793
Grèves	490	578	253

*hors maternité/paternité

Source : rapport annuel du délégataire et annexes

Perspective 2020

Les enjeux identifiés par la SAEML TAMM pour l'année 2020 sont les suivants :

- La gestion de la saturation des METTIS et de la sur-fréquentation des LIANES notamment en heures de pointe, contraignant les progressions attendues en termes d'objectifs de validations,
- La poursuite des réorganisations internes et des adaptations logicielles liées à l'entrée en vigueur du Règlement européen Général sur la Protection des Données (RGPD) ;
- Le renouvellement du site internet de la boutique en ligne et de l'application mobile avec une date prévisionnelle de mise en production au 1^{er} juin 2020,
- La gestion de maintenances préventives très lourdes sur les BHNS dans un contexte de sur-sollicitation du matériel liée à la fréquentation des lignes METTIS dans l'attente de la livraison des 3 rames supplémentaires qui seront livrées courant 2020.

Chiffres clés du réseau de transport

Déléataire	SAEML TAMM
Kilomètres TAMM	6 382 445 km
Kilomètres sous-traités	2 487 414 km
Kilomètres TPMR	353 170 km
Kilomètres spéciaux	8 458 km
Kilomètres totaux parcours	9 231 488 km
Voyages TAMM	21 518 446
Voyages affrétés	1 702 142
Voyages TPMR	30 403
Voyages spéciaux	39 570
Validations gares / P+R / P+V	175 124
Total voyages	23 465 685
Taux de correspondance	30,89 %
Voyage/habitant/an	104

Résumé de l'acte
057-200039865-20201214-2020-12-DC25-DE

Numéro de l'acte : 2020-12-DC25
Date de décision : lundi 14 décembre 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Rapport annuel 2019 - Délégation de Service Public pour le transport urbain de voyageurs
Classification : 1.2 - Délégation de service public
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 15/12/2020
Numéro AR : 057-200039865-20201214-2020-12-DC25-DE
Document principal : 99_DE-25.pdf

Historique :

15/12/20 14:11	En cours de création	
15/12/20 14:12	En préparation	Catherine DELLES
15/12/20 16:14	Reçu	Catherine DELLES
15/12/20 16:14	En cours de transmission	
15/12/20 16:17	Transmis en Préfecture	
15/12/20 16:20	Accusé de réception reçu	